



## **COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ DE GUADELOUPE**

Séance du 3 juillet 2018

\*\*\*\*\*

DELIBERATION N° 2018/07

\*\*\*\*\*

### ***Programme de travail de la commission biodiversité***

Le Comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe, réuni le 3 juillet 2018, délibérant valablement,

- Vu le code de l'environnement, en particulier ses articles L. 213-13-1 et R. 213-50 à 71 ;
- Vu le décret n°2017-401 du 27 mars 2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les départements d'outre-mer ;
- Vu l'arrêté du 14 avril 2017 relatif à la représentation des collectivités territoriales, des diverses catégories d'usagers, des personnes qualifiées et de l'administration de l'État aux comités de l'eau et de la biodiversité et à leur siège en application des articles R. 213-50 et R. 213-51 du code de l'environnement ;
- Vu l'arrêté préfectoral DEAL/RN/971-2017-10-03-002 du 3 octobre 2017 portant désignation des membres du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe ;

VU la présentation en séance du programme de travail de la commission biodiversité, par le rapporteur de la commission biodiversité, Gilles LEBLOND ;

**ADOpte** le programme de travail de la commission biodiversité, rappelé ci-dessous :

• **3 juillet 2018** : présentation des lignes directrices en matière de biodiversité au CEB, du calendrier et du programme de travail de la commission et du projet d'avis sur le référentiel taxonomique dans les RUP françaises.

• **Juillet/août 2018** : sensibilisation des collectivités et porteurs de projets aux lignes stratégiques qui serviront de socle à la SRB (Stratégie régionale biodiversité).

• **Octobre 2018** : émettre des préconisations pour l'évaluation du phénomène « Sargasse ».

• **Octobre 2018** : Etat des lieux sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) : avoir recensé l'ensemble des actions déjà engagées et faire des propositions pour une politique efficace de lutte contre les EEE pour le territoire, en prenant en compte les techniques opérationnelles et les études à mener.

• **Novembre 2018** : avis sur l'état des lieux dans le cadre du SRCE/SRPNB.

• **Janvier 2019** : présentation du projet de SRB.

• **Septembre 2019** : Donner un avis sur le SRCE/SRPNB.

Fait et délibéré à Basse-Terre le 3 juillet 2018,

**La présidente du comité de l'eau et de la biodiversité**



*Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO*

